

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU,

ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
24 - 28 juin 2008
Sharm-El-Sheikh (EGYPTE)**

EX.CL/437(XIII)

**RAPPORT DE LA CONFERENCE CONJOINTE DES MINISTRES AFRICAINS
DU COMMERCE DE L'AFRIQUE ET DE L'AMERIQUE DU SUD
17-19 JUIN 2008, MARRAKECH (Maroc)**

**Rapport de la Conférence conjointe des Ministres africains
du Commerce de l'Afrique et de l'Amérique du Sud
17-19 juin 2008, Marrakech (Maroc)**

Introduction

1. La Conférence des Ministres du Commerce des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud s'est tenue à Marrakech, Royaume du Maroc le 19 juin. Elle a été précédée par la réunion conjointe des hauts fonctionnaires le 18 juin et des consultations régionales le 17 juin. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration et du Plan d'Action d'Abuja.

2. Les Ministres ont saisi l'opportunité de cette conférence pour débattre de la dimension géopolitique de leurs relations commerciales. Ils ont réaffirmé certaines positions déjà défendues à l'OMC et ils ont par ailleurs aplani leurs différences quant à certaines questions pour lesquelles les deux régions avaient des divergences à l'OMC. Ils ont enfin identifié les domaines de coopération et les principales actions à mener pour renforcer les échanges commerciaux ainsi des mécanismes de développement de ces échanges. La Conférence a été sanctionnée par l'adoption d'une Déclaration et d'un Plan d'Action.

Participation

3. 65 pays de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ont pris à cette Conférence. La Commission de l'Union africaine, la Commission Economique pour l'Afrique ainsi que la CNUCED y ont pris part.

Déroulement des travaux

4. La journée du 17 juin a été consacrée à des consultations régionales. Chaque région a pu ainsi examiner les avant projets de déclaration et de plan d'action pour s'accorder sur les observations de fond et de forme à y apporter.

5. Le 18 juin, les deux régions se sont retrouvées pour partager leurs observations. Après d'intenses et fructueux débats, les hauts fonctionnaires ont soumis des documents amendés aux Ministres.

6. La conférence ministérielle a eu lieu le 19 juin. Après la cérémonie d'ouverture ponctuée par les allocutions des Représentants du Premier Ministre du Maroc, du Brésil, du Nigeria, les Ministres ont eu des échanges approfondis sur ces deux projets de texte.

Principaux points discutés

7. Les ministres se sont particulièrement appesantis sur les questions suivantes :

Les questions de l'OMC

8. La recherche de positions communes sur les questions divergentes telles que la libéralisation des produits tropicaux, la compatibilité des APE avec les règles de l'OMC et les préférences accordées à l'Afrique de longue date ont été âprement discutés. En outre, les sujets relatifs à l'accès au marché pour les produits agricoles, à l'élimination des subventions, à l'accès des produits industriels (AMNA), aux services, à l'opérationnalisation urgente avec des moyens adéquats (dons) de l'aide pour le commerce ont été abordés. La conclusion du cycle de Doha assorti de sa dimension développement a été largement débattue.

Le SGPC

9. La CNUCED a fait une présentation sur le Système Généralisé des Préférences Commerciales (SGPC) et estime qu'il constitue une bonne initiative pour promouvoir les échanges entre les pays en développement. Le SGPC a connu de nombreuses étapes avant d'atteindre sa finalisation actuelle et a permis à de nombreux pays en développement de l'Afrique, de l'Amérique Latine et d'Asie d'y adhérer. Il a été indiqué que les échanges effectués dans ce cadre équivalaient au quart des échanges mondiaux. Ses règles touchent principalement à la modification des concessions, aux règles d'origine, aux sauvegardes et au règlement des conflits. Les pays de l'ASA ont été invités à participer activement au troisième en cours.

La crise alimentaire mondiale

10. Les représentants des deux régions ont souligné que cette crise induite par l'insuffisance des stocks de céréales, par le développement des biocarburants, par l'augmentation des prix des hydrocarbures devrait permettre à la communauté internationale de réagir fondamentalement en vue de résoudre les difficultés inhérentes à l'agriculture des pays en développement pénalisée par les effets des distorsions résultant des subventions internes et à l'exportation accordées par les pays développés à leurs exploitants agricoles.

Les produits de base

11. Les deux régions ont convenu d'intensifier la coopération dans le domaine des produits de base, en vue d'établir des mécanismes qui permettront d'aboutir à des synergies dans la production et le commerce des produits de base.

12. Elles ont convenu également d'échanger les expertises, les expériences et le transfert de technologie en vue d'améliorer et de diversifier la production et particulièrement la transformation des produits alimentaires.

13. Enfin, elles ont approuvé le principe d'échange des données relatives aux marchés des produits de base pour une meilleure gestion des fluctuations des prix, du suivi de la production, de l'offre et de la demande.

Forum des hommes d'affaires

14. Les ministres ont préconisé, la tenue du forum des hommes d'affaires des deux régions tous les deux ans en prélude à la Conférence ministérielle sur le commerce qui se tiendra en alternance en Afrique et en Amérique du sud, en vue de rechercher les opportunités d'affaires et d'exploiter le potentiel existant dans les deux régions.

Soutien aux PMA et pays enclavés

15. Les deux régions ont fortement mis en exergue la nécessité de soutenir les PMA, les pays sans littoral, les économies vulnérables et les petites îles dans leur lutte pour un système commercial international juste et équilibré qui tienne compte de leurs préoccupations et leurs spécificités.

V – RECOMMANDATIONS

16. La Commission appelle l'attention des Etats membres sur la nécessité de mener dès à présent des consultations en vue de proposer au prochain Sommet de l'ASA à Caracas le pays africain qui abritera d'ici quatre ans, la prochaine Conférence ministérielle.

17. La récente réunion de l'ASA tenue à Brasilia du 9 au 12 juin a convenu de la mise en place de huit groupes de travail dont l'un porte sur le commerce ,l'investissement et le tourisme. Le Maroc a d'ores et déjà annoncé sa candidature pour présider ce groupe de travail. Les Etats membres de l'Union africaine sont priés de se préparer pour se prononcer à Caracas sur cette candidature.

2008

Rapport de la Conference Conjointe des Ministres Africains du Commerce de l'Afrique et de l'Amerique du Sud 17-19 Juin 2008, Marrakech (Maroc)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3125>

Downloaded from African Union Common Repository